

PROJET ASSOCIATIF

Préambule

Identité du CIDFF Essonne

- Son histoire
- Son positionnement en Essonne

Valeurs associatives portées par le CIDFF Essonne

- Son appartenance au réseau national des CIDFF
- Ses missions
- Une action qui s'inscrit dans une double stratégie
- Une éthique professionnelle commune

Perspectives

PREAMBULE

Rédiger le projet associatif du CIDFF Essonne l'année même où il fête ses 25 ans témoigne d'une double volonté :

- Préciser la politique associative que le CIDFF souhaite conduire ces prochaines années dans une société en pleine évolution,
- Adapter le fonctionnement et l'organisation du CIDFF à la demande du public, des partenaires locaux et des services de l'Etat.

Ce projet associatif se situe dans le prolongement des valeurs et du cadre déontologique fixés par la charte nationale de 1997 et le projet associatif du réseau national des CIDF élaboré en 2003.

Il est le fruit d'une réflexion menée par un groupe de travail réunissant des administrateurs et des salariées, et a été validé par le Conseil d'Administration avant présentation à l'Assemblée Générale du 20 avril 2007.

Sa vocation est de réaffirmer au public que nous accueillons, aux partenaires avec lesquels nous collaborons, aux élus et aux salariés, le fil conducteur de notre mission.

Il se traduit en axes d'intervention tenant compte de notre identité associative, de nos spécificités, des missions que l'Etat nous confie, des identités professionnelles diverses qui composent l'équipe et des objectifs que nous élaborons en commun.

L'IDENTITE ASSOCIATIVE DU CIDFF Essonne au sein du réseau des CIDFF.

L'histoire de notre réseau commence en 1972 avec la création du 1^{er} Centre d'Information Féminin à Paris, devenu aujourd'hui le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CNIDFF).

Des CIDF se sont ensuite progressivement développés sur tout le territoire national, lequel compte maintenant 120 associations locales .

Un agrément renouvelable tous les 3 ans est donné par l'Etat aux CIDFF en fonction de critères dont la liste est fixée par décret.

1. Implanté en Essonne depuis 1982

Sous l'impulsion et avec le soutien financier de l'Etat, le CIDF 91 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes de l'Essonne) est créé en août 1982.

Jusqu'en 1985, il compte seulement 3 points d'information juridique publique : Evry (place de l'Agora), Grigny (îlot sensible de la Grande Borne) et Massy (Grand Ensemble).

A partir de 1985 : développement de permanences juridiques sur site dans les communes qui le souhaitent et le financent : Etampes, Ris Orangis, Draveil.

A partir de 1995, le CIDF s'implique dans la Politique de la Ville et avec son soutien financier, développe progressivement des permanences d'accès au Droit sur site au sein des quartiers sensibles dans tout le département.

Ce maillage sera complété en 2004 par l'ouverture de permanences juridiques similaires sur les cantons ruraux du Sud Essonne grâce au soutien logistique et financier du Conseil Général.

Parallèlement est mis en place à Evry –à l'instar de ce qui s'est créé dans le réseau depuis 1985- un Bureau d'Accompagnement

Individualisé vers l'Emploi (BAIE) qui propose aux femmes un accompagnement spécifique pour les aider à élaborer et réaliser leur projet professionnel. Le CIDF signera ensuite des conventions avec plusieurs Plans Locaux d'Insertion par l'Economique (PLIE) de l'Essonne ce qui lui permettra de décentraliser le BAIE sur Les Ulis et Sainte Geneviève des Bois.

En 2001, le CIDF 91 modifie ses statuts pour devenir le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CIDFF Essonne).

En 2003, il ouvre son Service d'Accompagnement à la Création d'Entreprise (SACE) qui propose aux femmes porteuses d'un projet de création d'activité un accompagnement spécifique similaire à ce qui est fait en BAIE.

Ces deux services sont en 2006 habilités comme prestataires par l'ANPE.

Le 1^{er} janvier 2006, le réseau des CIDFF, et donc le CIDFF Essonne, change de logo et une nouvelle charte graphique commune et obligatoire est mise en place.

Ces dernières années, le CIDFF développe de plus en plus souvent des actions d'information et de prévention collectives, forums, ateliers ou interventions, en direction des femmes, des familles et des jeunes.

Il se veut être observatoire dans le domaine de l'égalité des chances et pouvoir faire remonter les constats du terrain et les bonnes pratiques partenariales.

2. Le positionnement du CIDFF Essonne –

De par les valeurs qu'il soutient et les actions qu'il mène le CIDFF Essonne participe à la contribution du réseau à l'évolution des droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sachant que certains acquis restent fragiles et que des inégalités persistent, il veille à travers l'ensemble de son activité à ce que chacun ait accès à toutes les formes de savoirs et de culture, le droit à la différence ne devant pas amener à la différence de droits.

Soucieux d'une veille informative et d'une réflexion constante, d'une adaptation de ses moyens et de ses pratiques à l'évolution de la demande, le CIDFF fait valoir cette approche

* à travers l'ensemble de ses champs d'intervention en direction non seulement des femmes mais aussi des familles, car c'est là que se construisent les identités :

- Accès au Droit (droits de la vie personnelle et familiale, quotidienne et professionnelle)
- Violences à l'encontre des femmes
- Lutte contre toutes les formes de discriminations
- Relations filles-garçons
- Formation et Emploi
- Création d'Activité et d'Entreprise
- Développement local
- Parentalité.

* grâce aux compétences d'une équipe pluridisciplinaire faite de juristes, de psychologues, de conseillers emploi et création d'entreprise.

* et l'engagement, la réflexion et l'action de ses élu-e-s associatifs.

LES VALEURS ASSOCIATIVES DU CIDFF ESSONNE

Le CIDFF affirme à la fois son appartenance au mouvement associatif et sa participation à la politique globale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes conduite par les services de l'Etat. Il affirme également sa volonté de participer à la politique départementale et au développement local en Essonne.

Les pouvoirs publics lui confient une mission d'intérêt général d'information des femmes et du public en général sur leurs droits en tous domaines, et c'est dans une démarche humaniste à travers le développement de pédagogies de l'égalité que le CIDFF, refusant tout dogmatisme, vérifiant l'application de la loi, cherche à promouvoir une réelle capacité à choisir des modes de vie favorisant pour les femmes et pour les hommes l'exercice d'une pleine citoyenneté.

1. L'APPARTENANCE DU CIDFF ESSONNE AU MOUVEMENT ASSOCIATIF -

Association loi 1901, le CIDFF respecte la règle de non lucrativité.

Son action s'inscrit dans une dimension d'utilité sociale.

La mission d'intérêt général confiée par l'Etat dans le domaine de l'information sur les droits est mise en œuvre sous la responsabilité des administrateurs par des équipes pluridisciplinaires de professionnels salariés.

A la charnière du conseil d'administration et de l'équipe technique, la directrice (ou le directeur) par délégation et sous contrôle de la présidente (ou du président) :

- Garantit la mise en œuvre opérationnelle des objectifs de l'association ; pour cela, anime l'équipe, impulse la réflexion et l'analyse des pratiques professionnelles,
- Fait remonter auprès du conseil d'administration et du bureau de l'association les besoins exprimés par le public,
- Conduit les nouveaux projets,
- Est chargé(e) de la gestion des ressources humaines et financières de l'association.

Les administrateurs bénévoles suscitent, à partir des besoins recensés, le développement d'actions locales visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans de nombreux domaines.

A partir de l'analyse des besoins exprimés par le public ou des discriminations repérées, le CIDFF :

- Fait des propositions pour faire évoluer la réflexion, les politiques et les dispositifs en faveur de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes,
- Est vigilant à ce que les textes de lois et autres dispositifs législatifs soient appliqués,
- Exerce une veille citoyenne pour que les principes démocratiques de liberté et d'égalité, de solidarité et de laïcité auxquels le réseau se réfère soient respectés.

Le CIDFF contribue du fait de son expertise à faire évoluer la réflexion et la recherche sur les questions d'égalité, et dans le cadre de sa mission d'intérêt général à construire une société de progrès, moderne, plus juste et plus humaine.

3. LES MISSIONS DU CIDFF ESSONNE –

Cadrées par la Charte Nationale du réseau, elles sont définies d'une part à partir des besoins exprimés par le public, et plus particulièrement les femmes et les jeunes filles, et d'autre part par les dispositifs arrêtés par les politiques publiques.

Pour remplir ces missions, le CIDFF s'efforce de développer l'accès à l'information sur leurs droits pour toutes les femmes et les familles de l'Essonne par la mise en place de lieux d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation dans tous les domaines relevant de sa compétence, en veillant à la complémentarité de ses différentes fonctions.

Son objectif est d'informer pour permettre d'agir.

L'information donnée se doit d'être exacte, globale, pratique, actualisée et impartiale. L'accueil informatif est gratuit et personnalisé.

Les services proposés peuvent, en fonction du domaine concerné, aller de l'entretien d'information à un accompagnement à la démarche individuel ou collectif.

Un devoir de confidentialité s'impose à toute personne travaillant au sein du CIDFF, ainsi qu'aux élus associatifs et à tous collaborateurs occasionnels.

Le CIDFF considère toute personne accueillie comme une personne unique qui, à ce titre, doit être respectée dans son histoire personnelle.

Le CIDFF privilégie une prise en compte globale des situations vécues et y répond par une approche personnalisée, affirmant le droit de chacun à l'information, quelque soit son âge, son origine sociale et culturelle, son appartenance politique et confessionnelle ou son orientation sexuelle.

Offrant au public un accès gratuit et confidentiel à ses services, il favorise ainsi l'accès du plus grand nombre à leurs droits. En dehors des services d'accompagnement, l'anonymat peut être conservé pour le public.

4. UNE ACTION QUI S'INSCRIT DANS UNE DOUBLE STRATEGIE

Le principe d'égalité entre femmes et hommes étant aujourd'hui en France juridiquement acquis et inscrit dans toutes les composantes de la société, le CIDFF considère que les freins à la mise en œuvre de ce principe sont essentiellement d'ordre culturel. Lever ces freins nécessite de développer l'information sur l'égalité des droits et des actions positives pour faire évoluer les mentalités.

▫L'approche par le genre comme clé d'analyse –

Construire des outils d'analyse adaptés (telles les statistiques du réseau) pour comprendre l'impact des rapports sociaux de sexe dans la société, en mesurer les effets, contribuer à rectifier les inégalités produites par notre culture.

Analyser toute problématique sociale par le genre pour développer des stratégies d'intervention, des mesures susceptibles de réduire les écarts, et faire apparaître la contribution spécifique des femmes, souvent reconnues comme vecteur de paix sociale.

▫L'approche intégrée comme moyen d'intervention –

Toutes les politiques doivent intégrer les conditions, priorités, besoins propres aux femmes et aux hommes pour être en mesure de promouvoir des activités fondées sur l'égalité.

Les actions, projets, services mis en place par le CIDFF en Essonne pour promouvoir l'égalité doivent répondre à la même obligation. Dans cet esprit, l'information individualisée sur les droits dans les permanences –et pour tout public-, l'accompagnement spécifique des femmes vers l'emploi, la formation, la création d'entreprise, les ateliers

d'élargissement des choix professionnels, les actions de soutien à la parentalité, les ateliers Citoyenneté, le Comité de Veille départemental sur les violences conjugales, et toutes les actions spécifiques mises en oeuvre trouvent un ancrage commun.

5. UNE ETHIQUE PROFESSIONNELLE COMMUNE -

Le CIDFF Essonne s'attache à offrir des prestations de qualité :

Le CIDFF veille à ce que les élus de son Conseil d'Administration adhèrent aux valeurs déclinées dans le projet associatif, et que les salariés de l'équipe pluridisciplinaire mettent en oeuvre dans le cadre de leurs contrats de travail les orientations de l'association.

La réflexion permanente entre eux doit favoriser l'approfondissement et l'évolution des méthodes de travail pour une meilleure qualité d'intervention auprès du public.

La pluridisciplinarité de l'équipe, adhérant dans son ensemble aux valeurs fondamentales de l'association, et maîtrisant des connaissances et des compétences dans des domaines variés tels que :

- Accès aux droits,
- Accès à la formation, à l'emploi et à la création d'entreprise pour les femmes,
- Lutte contre les violences faites aux femmes,
- Parentalité, Citoyenneté, Santé
- Développement local,

Permet de répondre aux besoins, qu'ils concernent :

- Le public par
 - l'information individuelle ou collective
 - l'accompagnement individualisé
- Les partenaires par
 - des modules de sensibilisation
 - la mise en place de formations
 - des échanges de pratiques
- Les professionnels et les administrateurs du CIDFF par
 - l'analyse des pratiques développées au plan local, régional et national favorisant l'évolution et l'adaptation des méthodes d'intervention ; le CIDFF Essonne est à ce titre

membre actif de l'Union Régionale des CIDFF d'Ile de France et participe aux instances nationales du réseau.

- La recherche de méthodes et pédagogies innovantes,
- La formation permanente, en particulier par l'engagement à participer aux formations mises en place par le CNIDFF pour exercer les différents métiers présents dans les CIDFF.

Le CIDFF Essonne développe ses services dans un large partenariat local :

Le CIDFF entretient des relations professionnelles avec les services de l'Etat, les administrations, les collectivités territoriales, les organismes publics ou privés, les associations locales pour développer des partenariats institutionnels, financiers, opérationnels nécessaires à la complémentarité et la cohésion des interventions.

Il participe aux instances de réflexion et de coordination mises en place par les pouvoirs publics dans les champs concernés par son activité.

Le CIDFF Essonne inscrit son action dans une approche de proximité et de territorialité :

Compte tenu du contexte essonnien, qui présente un territoire contrasté, urbain sur la moitié nord avec des villes anciennes, des villes nouvelles, des cités sensibles, et rural sur la moitié sud avec nombre de petits villages isolés, le CIDFF Essonne développe ses services dans le département de manière adaptée à la réalité locale : permanences juridiques de proximité au sein des quartiers sensibles des grandes agglomérations aussi bien que dans les mairies de petites communes rurales – ligne d'information juridique départementale ouverte tous les jours - points d'accompagnement à l'emploi décentralisés – actions collectives sur sites.

LES PERSPECTIVES DU CIDFF ESSONNE

Des orientations prioritaires :

1. le renforcement du maillage départemental essonnien par la conclusion de nouveaux partenariats territoriaux ou professionnels,
2. le perfectionnement de la qualité de l'équipe par des actions de formation accrues et/ou l'embauche de compétences nouvelles,
3. la possibilité accrue d'espace d'échanges de pratiques professionnelles,
4. le maintien de la dynamique associative.